



Développement d'une filière bois bocage-énergie : agriculteurs, élus, tous impliqués ! L'exemple de Lannion-Trégor Communauté, de la commune de Ploumilliau, et de la SCIC Bocagénèse

Jeudi 25 mars 2021, de 13h30 à 17h30, Salle des fêtes de Ploumilliau (22)

COMPTE-RENDU

Mot d'accueil

Yann Kergoat, maire de Ploumilliau

Témoignage d'une collectivité du Pays de Brest

Yann Le Louarn, vice-président travaux et numérique à la communauté de communes du Pays des Abers (CCPA) et maire de Coat-Méal

Gestion actuelle des haies sur la CCPA

Aujourd'hui, les haies sont principalement gérées avec le lamier. On a identifié les problèmes : pas de continuités écologiques (trame verte), problèmes économiques, impact sur les paysages, coupes non-physiologiques, problématique importante de la gestion des déchets verts en déchetterie.

La fibre ?

Le passage de la fibre est aussi un élément déclencheur : il est important de trouver des débouchés aux déchets verts qui vont résulter de ces chantiers, tout en maîtrisant les coûts.

"À la question de savoir pourquoi la fibre n'était pas enterrée, la réponse est simple : le coût aurait été multiplié par 3 ou 4..." Il est cependant noté que ce coût est une vision à court terme, car l'entretien des bords de route et des réseaux de fibres sera aussi très coûteux dans le temps.

Liens avec les agriculteurs

Sur le territoire de la CCPA, des visites ont été organisées avec le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, à destination des agriculteurs (chantiers de broyage) principalement pour faire connaître la gestion durable des haies. Des réflexions sont engagées pour développer un mode de gestion en lien avec les propriétaires agricoles.

Conclusion

Les enjeux sont là aujourd'hui : trouver les moyens de gérer le bocage avec les agriculteurs tout en maîtrisant les coûts (il existe plusieurs débouchés possibles : paillage, bois-énergie, litière...).

"Dans le pays de Brest, nous avons quelques années de retard par rapport à ce qui est fait dans le Trégor... il reste un gros travail à faire, notamment auprès des agriculteurs et propriétaires qui n'ont pas cette culture du bocage ou ne partagent pas (encore) tous l'intérêt écologique et économique de préserver le bocage et les arbres".

Enjeux et implication de Lannion-Trégor Communauté, et des communes de Ploumilliau et de Plouaret

Hervé Guélou, vice-président aux énergies à Lannion-Trégor Communauté (LTC) et Maire de Plufur

Gestion haies/bords de route et terrains agricoles

La gestion durable des bords de route nécessite la mise en place de débouchés importants sur le territoire. Cela permet d'assurer un revenu non négligeable pour les agriculteurs qui y contribuent. Il y a des communes pilotes sur le territoire en matière de gestion durable des bords de route: Plouaret (2 500 habitants), Ploumilliau (2 400 habitants), et Plufur (550 habitants, un agent communal). On note plusieurs modes de gestion :

- Plufur : les agriculteurs gèrent leurs haies.
- Plouaret : les agents communaux font l'entretien des haies ; la commune vend une partie du bois vert à la SCIC Bocagénèse et en rachète en sec pour ses chaufferies ;
- Ploumilliau : les agriculteurs et propriétaires gèrent la gestion des haies en lien avec Bocagénèse, en respectant le plan de gestion LTC ; la commune ne gère pas les bords de route, ni la chaufferie bois.

Un travail avec les agriculteurs a été fait pour avancer sur l'importance de gérer le bocage durablement : ils ont la volonté de développer des haies bocagères sur leurs parcelles, car les talus qui bordent leurs exploitations peuvent devenir une source de revenus, ainsi qu'une ressource naturelle et paysagère. Si un agriculteur arrache une haie, il se doit d'en reconstruire une autre : la compensation se fait au mètre par mètre.

LTC a la volonté de faire des chantiers intercommunaux avec la mise à disposition du personnel intercommunal pour les communes de petite taille. Les techniciens en charge de la gestion des bords de route travaillent sur un cahier des charges pour la fourniture de bois, en se basant sur les critères actuels : le label "haie", distance entre lieux de production et stockage, rémunération juste du producteur.

En 2007, on a réalisé un premier "chantier test". Au départ, il y a eu beaucoup de réunions d'informations. Au fil du temps, les réunions de concertations étaient de moins en moins nombreuses car moins nécessaires.

Passage de la fibre

Pour cela, la commune a passé des conventions avec les propriétaires privés pour que les agents de Plouaret puissent intervenir sur leurs talus/haies. Malgré les réticences ou questionnements au départ, sur 100 conventions proposées, une seule a été refusée.

Réalisation de chaufferies bois

LTC a choisi d'accompagner les collectivités de son territoire pour les équiper en chaufferies bois. La collectivité a mis en place une régie qui fait les demandes de financements (Fonds Chaleur) et porte les investissements pour les collectivités. LTC a signé un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME qui vise à accompagner le développement de projets d'énergies thermiques renouvelables sur son territoire.

Ce choix d'investir pour les collectivités date des mandats précédents. La commune de Plouaret est propriétaire de ses chaufferies (2005 et 2012). Ploumilliau est la première commune à avoir fait financer sa chaufferie (2018) directement par LTC. La chaufferie alimente l'E.H.P.A.D, 10 logements (gérés par le C.C.A.S.), l'école et le centre de loisirs. D'autres communes ont revendu leurs chaufferies à LTC, après les avoir financées.

On évalue la consommation annuelle actuelle à 3 000 à 4 000 tonnes de plaquettes pour les chaufferies du territoire. À l'avenir, avec les projets en cours, les besoins feront plus que doubler : on pourrait même atteindre 20 Ktonnes. Il existe cependant des boisements moins accessibles (fonds de vallées) ; il faudra aussi remettre en place un maillage de haies.

Annie Bras-Denis, vice-présidente en charge de l'environnement à Lannion-Trégor Communauté, et maire de Plouaret

C'est grâce à Christian Le Fustec, ancien maire de Plouaret, que tout est arrivé... Il est mon prédécesseur en tant que maire de Plouaret, celui d'Hervé Guélou à l'agglomération sur les questions d'énergie et de Jean Pierre Le Rolland en tant que président de la SCIC Bocagénèse.... La démarche qu'il a engagée de façon audacieuse a permis de poser sur le territoire, un dispositif complet de gestion du bocage, faisant un système cohérent.

L'attention au bocage remonte aux années 1985/90. Avec des agriculteurs il s'était d'abord intéressé aux bois bocage comme source d'énergie, ne souhaitant pas démolir les talus abris naturels des troupeaux et frein à l'érosion des sols et à l'écoulement des eaux. Il pense qu'à ce moment-là le rôle du talus et du bocage en tant que réservoir de biodiversité était moins mis en avant et il en avait lui aussi une conscience moins aiguë. L'arrivée des broyeurs a été un vrai révélateur

De fil en aiguille avec le soutien de Bruded et de l'ADEME et de la SCIC Bocagénèse ou de son dispositif précurseur, la commune de Plouaret a mis en place un système de gestion raisonnée du bocage dans la commune avec une implication forte des services techniques aux côtés des agriculteurs pour tout l'entretien des talus et haies des bords de route 85 kms et de chemins (45 kms). Nous signons des conventions qui nous autorisent à intervenir gratuitement sur les talus tant côté route que côté champ. La contrepartie est de nous laisser le bois. Les conventions sont rédigées de façon incitative.

Cette démarche est particulièrement utile pour :

- Produire du bois de façon vertueuse en utilisant la tronçonneuse et en bannissant le lamier. (ça donne le La)
- Entretien du réseau routier en campagne (meilleur ensoleillement des routes qui s'abiment moins)
- Apporter un service aux agriculteurs (gain de temps, réduction des accidents sur les rétroviseurs lors des croisements).
- Préserver la biodiversité (Atlas Communal et Intercommunal)
- Pour disposer de bois de bocage pour certains agencements (clôture à venir de l'espace de jeu, comme celle du jardin botanique de Bordeaux)
- Pour que ça marche, il faut une équipe technique motivée formée et équipée, ce qui est désormais le cas car le travail du bois est un travail physique avec des risques d'accident. Le choix du matériel est important.
- Pour l'installation de la fibre : nous avons à ajuster notre plan de gestion du bocage pour cela, nous n'avons pas un travail de titan à faire dans l'urgence et surtout nous serons en capacité d'assurer un entretien dans le temps pour éviter les fibres cassées et les ruptures de communication que les habitants ne supporteront pas bien... C'est un vrai sujet d'attention pour l'avenir.

Le bois que nous produisons, nous le vendons pour partie en bois vert à la SCIC et nous en gardons aussi une partie pour les espaces verts, l'amorti de l'accrobranches et les parties humides des chemins de randonnée.

Nous achetons du bois à la SCIC pour alimenter les 2 chaudières communales distribuant nos deux réseaux de chauffage urbain.

La raison pour laquelle la réunion a lieu à Ploumilliau est liée au fait que si nous devions refaire un investissement chaufferie, nous le ferions via Lannion Trégor Communauté pour ne pas mobiliser les finances communales sur ce point.... En effet la commune de Plouaret a investi :

- 585 000 euros TTC dans une première chaufferie en 2005 (2 chaudières dont un fuel)
- 820 000 euros TTC pour la chaufferie 2 en 2012 (2 chaudières bois)

Elles ont été bien conçues et elles fonctionnent donc plutôt bien : cela paraît aller de soi, mais ça n'est pas toujours le cas. L'alimentation bois des chaudières doit être étudiée avec beaucoup de vigilance, car il arrive que pour une question d'angle de l'alimentation de la chaudière, il puisse y avoir des pannes à répétition, que la taille des pâles dans un silo ne soit pas adéquate : bref le diable est dans les détails et au-delà des BET et des maîtres-d'œuvre, il ne faut pas hésiter à solliciter l'avis des fournisseurs de bois pour éviter des déconvenues très fâcheuses. Elles sont entretenues en régie par le personnel communal qui est très compétent en la matière. Cela contribue à l'enrichissement des métiers au service technique d'une commune de la taille de Plouaret, ou le travail me semble vraiment bien diversifié et intéressant.

On fonctionne en budget annexe au budget principal.

Le budget annuel de fonctionnement s'élève à 120 000 euros pour les 2 chaufferies, hors amortissement des subventions

Nous vendons de la chaleur à différents utilisateurs : 70 000 euros (Le prix du mégawatt est actuellement de 82 euros, revu chaque année.

Les clients sont

- Conseil Départemental 22 pour un collège, LTC pour maison du Développement crèche et centre de loisirs sur la chaufferie 1. Celle-ci alimente aussi la mairie, l'école, la salle de sport et une maison du patrimoine
- EHPAD CCAS, Côtes d'Armor Habitat pour 24 logements et locataires Hlm en direct pour 12 pavillons.
- Au-delà comme il est interdit de se vendre de la chaleur à soi-même la commune verse une subvention d'équilibre au budget chaufferies à hauteur de 50 000 euros/an environ incluant son propre chauffage ce qui amène à dire que nous versons selon les années une subvention nette est d'environ 15/20 000 euros/an en tenant compte de la vente du bois plaquette...

"Je suis donc en tant que maire « l'héritière d'un projet Manifeste » que nous faisons vivre avec enthousiasme. C'était une démarche audacieuse, mais évidemment très intéressante du point de vue du développement durable sous l'angle de la gestion du bocage d'une part et sous l'angle de l'utilisation l'énergie renouvelable d'autre part..."

Yann Kergoat, maire de Ploumilliau, et **Jean-Pierre Le Leer**, ancien adjoint à l'environnement

La pollution de l'Amoco Cadix en 1978 a été l'élément déclencheur localement dans les réflexions autour des énergies renouvelables et non polluantes. La commune a réalisé une première étude de pré-faisabilité suivie d'une étude de faisabilité. Le choix d'un projet de réseau de chaleur bois dans le bourg a porté sur l'utilisation d'une énergie locale renouvelable qui va créer des emplois non-délocalisables.

Les chiffres

- Solution 100% bois (abandon progressif du fuel et du gaz)
- Aucun problème rencontré. / 0 panne

- La chaufferie (2 chaudières de 200 kW) alimente 6 000 m² de bâtiments, 391 mètres de réseaux de chaleur.
- Projet de 525 k€ avec 275 k€ d'aides. (investissement porté par LTC)
- Production d'énergie : 670 MWh/an, 3 fois moins cher que fioul.
- Coût chaufferie biomasse plus cher à l'investissement, que les autres énergies non-renouvelables. Mais en coût global, on s'y retrouve et ce d'autant plus que le prix des énergies fossiles vont augmenter.
- LTC gère le bocage en lien avec agriculteurs et propriétaires
- Le bois est fourni par la SCIC Bocagénèse.

Il importe de connaître le niveau exploitable de la ressource afin d'assurer un équilibre entre le potentiel de gisement et l'exploitation qui en est faite => il importe de prendre en compte la rotation dans une gestion durable.

Production et vente de plaquettes bois issues du bocage : témoignage de la SCIC Bocagénèse

Jean-Pierre Le Rolland, président de la SCIC Bocagénèse, et **Lucie Le Breton**, chargée de mission

Jean-Pierre Le Rolland est agriculteur. Il possède 14 km de haies. Il vend 70 à 80 tonnes de bois par an à la SCIC à 52€/tonne. À cela, il enlève 1 500€ pour le broyage : il reste 3 000€/an pour le bois et la main d'œuvre. Le bois devant être livré, il importe d'avoir une plateforme pas trop loin (7 km ici dans son cas). Cette gestion est un moyen d'améliorer la qualité du bocage.

Historique de la SCIC Bocagénèse :

- Début 2000 : Association Trégor Bois Énergie qui alimente les chaufferies des agriculteurs. Il restait du bois : comment le valoriser ?
- Les collectivités commencent à créer des chaufferies : première chaufferie communale (à Plouaret en 2005-2007) + une plateforme bois-énergie.
- 2007-2013 : Organisation la filière et création de la SCIC.
- Il a fallu 10 ans pour trouver l'équilibre financier de la SCIC
- La SCIC développe le label "Haie" depuis 2020, pour garantir une gestion durable du bocage et permettre le renouvellement. (cf. vidéo de présentation du label https://www.youtube.com/watch?v=ru2Jr7_EzIU)

Tout le monde était autour de la table pour créer cette SCIC : agriculteurs, collectivités, bûcherons, propriétaires de broyeurs, transporteurs, prestataires... Depuis 8 ans qu'elle existe, les administrateurs de Bocagénèse ont choisi de maintenir cette diversité d'acteurs (110 associés publics ou privés) au sein de SCIC car c'est bien ce qui fait sa force.

"Notre objectif commun est d'apporter une valorisation économique à la gestion du bocage de manière écologique. La SCIC est un outil opérationnel pour créer une énergie renouvelable, de l'emploi local et la préservation de l'environnement"

Chiffres clés :

- 70 agriculteurs travaillent avec la SCIC.
- 5 500 tonnes de bois vendu par an : 4 000 tonnes proviennent du bocage (80% agriculteurs et 20% collectivités) et 1 500 tonnes sont issues de plaquettes forestières
- 22 chaudières alimentées
- 5 plateformes de stockage (la SCIC est locataire) + des plateformes chez les agriculteurs

Les plaquettes se vendent à un prix assez élevé (fourchette haute) : il permet une rémunération juste des producteurs. Les coopérations existantes représentent une plus-values importante pour les territoires.

Fonctionnement de la SCIC en lien avec les chaudières

Les chaudières doivent pouvoir accueillir du bois bocage : queues de déchiquetages, diamètres variables, et plus de fines qu'avec des plaquettes forestières. Les petites et moyennes chaudières n'acceptent ni le « bois d'opportunité » issu de déchets verts, ni le bois de classe A.

Visites sur le terrain

Gestion et entretien des chaudières : exemple de la chaufferie de Ploumilliau

Jean-Pierre Le Leer, ancien adjoint à l'environnement

Gestion durable des haies bocagères

Régis Roussel, responsable des services techniques de Plouaret

Serge Glorion, responsable du pôle entretien de la voirie de Plouaret

Conclusions

Leviers pour développer une filière bois bocage-énergie

- Bien formuler le projet à l'échelle intercommunale pour partager les objectifs et moyens d'y parvenir
- Impliquer tous les acteurs du territoire
- S'appuyer sur les structures existantes (SCIC déjà en place)
- Garantir la gestion durable de l'ensemble de la filière : label "haie"
- Intégrer le label "haie" dans les marchés public
- Valoriser les revenus que cela induit pour les agriculteurs
- Intégrer les chantiers "fibre" à venir en lien avec le bocage
- Réduire les apports de déchets verts en déchèterie
- Favoriser la biodiversité

Points de vigilance

- Impliquer les parties prenantes dès le début : services techniques, agriculteurs, élus ; n'oublier personne
- Réfléchir en même temps au travail sur la ressource et les débouchés
- En phase de conception de chaufferies, bien prendre en compte la ressource qui sera utilisée.
- S'appuyer sur les projets déjà réalisés et se faire accompagner par les acteurs qualifiés.
- Structure « productrice » de plaquettes et structure « utilisatrice » dépendantes l'une de l'autre : situation qui peut fragiliser un modèle économique si l'une d'elle arrête.
- Renforcer le maillage des plateformes de stockage